Article de presse de l'ADEPRA
Manifestation le 26 novembre 2016

L'ADEPRA constate une dérive de plus en plus importante du SYDEME. Il est regrettable que ces dérives aient été cautionnées par les élus des inters communautés de sa circonscription.

Parties, dans les années 90 d'une réflexion sur un traitement des déchets ménagers du district de Forbach suite à l'arrêt de l'incinérateur très polluant de Marienau, et sur un décret imposant la valorisation de tous les produits recyclables avec création de filières à cet effet , L'ADEPRA et d'autres associations (CLCV, UFC que CHOISIR , L'ADVNE, le GECNAL, ASVI , AISE , MORSBACH ENVIRONNEMENT …) ont organisé une réunion publique avec le président du District de Forbach (Mr. STIRNWEISS) à la salle des fêtes en présence de nombreux élus.

De cette réunion publique il est apparu que la meilleure solution pour un traitement plus respectueux des hommes et de la nature et le moins cher était un traitement alternatif alliant un tri des produits valorisables, des fermentescibles avec méthanisation, et de la mise en décharge des déchets résiduels.

Le district s'est orienté dans ce sens et, après une étude préalable, a validé la construction d'un centre de traitement des déchets fermentescibles par méthanisation et une intendance décisionnelle a été créée. Devenu par la suite le SYDEME, elle a été élargie aux inters communautés qui ont intégré le territoire tel qu'on le connait aujourd'hui.

Depuis, on a cessé de transformer le projet initial. Des centres de transferts ont été créés pour couvrir l'ensemble des zones, le centre de tri de Ste Fontaine, trois centres de tri couleur ont vu le jour, des centres de méthanisation de déchets verts (Sarreguemines) hors Sydeme, (valorisation des organiques à Faulquemont) … On n'a pas cessé d'empiler des structures administratives et politiques pour arriver à une saturation. Il s'avère que le SYDEME aggrave sa situation financière par des décisions hasardeuses.

Pour l'ADEPRA, la goutte qui a fait déborder le vase est, la décision et son application, que les déchets résiduels qui n'auraient jamais dû être incinérés mais mis en décharges (juré-craché ??? dixit Mr STIRWEISS), se sont retrouvés une première fois à l'usine d'incinération de NEUNKIRCHEN -Sarre- jusqu'en 2015, puis envoyés à l'Usine d'incinération de VELSEN à 200 m. de la frontière Française de Petite-Rosselle.

Il est bon de rappeler qu'en 1990, l'ADEPRA avec le soutien de tous les élus du district de Forbach, voire du Conseil Général, s'était opposée au projet de l'incinérateur sur le site de VELSEN qui d'ailleurs avait été présenté dans une étude du Land Sarre comme étant, sur 5 sites étudiés, le site le moins approprié pour une usine d'incinération.

Aujourd'hui nos élus ont retournés leur veste en acceptant que le SYDEME envoie ses déchets résiduels à VELSEN.

En conséquence, l'ADEPRA participera, et appelle la population à participer à la manifestation du 26 novembre 2016 sous la forme suivante.

- **NON AUX DERIVES FINANCIERES DU SYDEME REPERCUTEES SUR LA POPULATION**
- **NON A L'INCINERATION DES DECHETS RESIDUELS A VELSEN !**
- **NON A LA HAUSSE INJUSTE DE LA TAXE DE NOS ORDURES MENAGERES !**
- **OUI POUR UN TRI RESPONSABLE !**